

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE CONSTRUCTION ET DE
TRANSPORT SARL » en abrégé « SACT »

Siège ABIDJAN, COCODY RIVIERA GOLF, IMMEUBLE
NIGER, APPARTEMENT 18, 4 ETAGE LOT 94 ILOT 0., Lot
94, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE
CONSTRUCTION ET DE TRANSPORT SARL » en abrégé «
SACT »

Objet : • Transport publique de marchandises de
personnes et de services divers
• Soudure, construction métallique,
chaudronnerie, tuyauterie, BTP
• Entretien bâtiment, fourniture de bureau et
matériels informatique

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY RIVIERA GOLF, IMMEUBLE NIGER, APPARTEMENT 18, 4 ETAGE LOT 94 ILOT 0., Lot 94, Ilot 0

Dirigeant(s) M TOURE ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00763 du 18/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10320/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

